



Communiqué de presse du Groupe au Grand Conseil – 7 novembre 2014

Le Groupe AdG/LA réécrit le budget 2015

Le Groupe AdG/LA s'est penché sur le budget 2015 de l'Etat du Valais, ainsi que sur le décret urgent lié audit budget. Celui-ci est en l'état inacceptable. Si le Groupe AdG/LA entrera en matière lors de la session de novembre, les amendements déposés seront nombreux. Si la situation budgétaire nécessite des ajustements, les coupes drastiques menées dans les prestations doivent impérativement s'accompagner de recherches de recettes supplémentaires.

Ce budget étant jugé insuffisant, le Groupe AdG/LA s'est proposé de le réécrire, tout en l'équilibrant, afin de démontrer qu'il est possible d'atteindre les objectifs d'équilibre des comptes, sans pour autant que les classes populaire et moyenne ne paient les pots cassés par une politique budgétaire catastrophique menée par la droite du Grand Conseil.

Pour rappel, l'objectif déclaré du Conseil d'Etat depuis plusieurs années, et notamment dans les débats d'ETS1, était de respecter un équilibre des efforts entre économies et rentrées supplémentaires. Le groupe AdG/LA demande le respect de cet objectif et de la parole donnée.

Le groupe AdG/LA souhaite qu'un budget soit adopté avec des efforts raisonnables. C'est pourquoi il accepte le compromis d'une application souple du double frein aux dépenses et à l'endettement par un amortissement des déficits 2013-2014 sur trois ans. Une application rigide sur un ou deux ans péjorerait inutilement les budgets 2015 et suivants.

Adresses de contact :

- German Eyer, chef de Groupe – 079 295 24 74
- Jean-Henri Dumont, porte-parole du Groupe – 079 445 10 79
- Emmanuel Amoos, député membre de la COFI – 078 607 72 32
- Raymond Borgeat, député – 078 853 74 36

Annexes:

- Détails des amendements déposés par le Groupe AdG/LA sur les deux pages suivantes

Rappel du contexte financier

Déficit 2013	83.00 million(s)
Déficit prévisionnel 2014	100.00 million(s)

Total des déficits 13-14 183.00 million(s)

<u>ETS1</u>	Economies (dont 9 mios compétence du CE)	35.60 million(s)
	Recettes	4.40 million(s)
	Total	40.00 million(s)

Delta entre économies et recettes 31.20 million(s)

<u>Décret double frein</u>	Economies	19.37 million(s)
	Recettes	13.80 million(s)
	Total	33.17 million(s)

Delta entre économies et recettes 5.57 million(s)

<u>ETS1+double frein</u>	Economies	54.97 million(s)
	Recettes	18.20 million(s)
	Total	71.17 million(s)

Delta entre économies et recettes 36.77 million(s)

Pour rappel, le canton du Valais a accordé des baisses fiscales au travers de 6 révisions fiscales et 3 décrets. **Ces baisses fiscales entraînent une perte fiscale de 200 millions pour le canton du Valais** et 125 millions pour les communes. A noter que la compensation de la progression à froid de 44 millions a été sortie de ce chiffre de 200 millions.

Réécriture du décret de compensation des déficits et Du double frein aux dépenses et à l'endettement :

Mesures acceptées sur le décret _____ 23.33 million(s)

Mesures refusées sur le décret

Augmentation des émoluments concernant les
procédures judiciaires et administratives _____ -0.40 million(s)
Rail checks _____ -0.89 million(s)
Temps d'enseignement à l'école primaire _____ -5.25 million(s)
Amnistie fiscale partielle _____ -3.30 million(s)

Total des mesures refusées _____ -9.84 million(s)

Mesures supplémentaires proposées

BCVs : rémunération de la garantie de l'Etat _____ +3.00 million(s)
Augmentation de la valeur locative des R2 (60 à 100%)
Loi fiscale du 10 mars 1976, art 17 al.3 _____ +15.00 million(s)
Augmentation des minimaux forfaits fiscaux à
400'000 francs annuels dès 2015 _____ +10.00 million(s)
Augmentation de l'impôt sur le capital (27.06.2000) _____ +4.40 million(s)
Diminution des déductions pour enfant (défiscalisation
des allocations familiales, 12.12.2008) _____ +26.00 million(s)
Suppression de la déduction de 3'000.-/enfant pour
la garde de ses propres enfants _____ +6.00 million(s)

Total des mesures proposées _____ +64.40 million(s)

Total du décret AdG/LA _____ +54.56 million(s)

Réécriture du budget 2015 :

Mesures refusées sur le budget

Réduction des subventions LaMal _____ -29.00 million(s)
Réduction des allocations de formation (bourses) _____ -1.20 million(s)
Hôpital PIG _____ -4.00 million(s)

Mesures proposées sur le budget

Décret double frein, version AdG/LA _____ +54.56 million(s)
5 contrôleurs fiscaux (+4 millions et -0.7 million) _____ +3.30 million(s)
BCVs : rémunération de la garantie de l'Etat (total 3 mios) _____ +1.30 million(s)
Dividendes BCVs de 16% à 23%
(29% en comparaison intercantonale) _____ +8.00 million(s)
Hôpital PIG (-4 millions en 2015) _____ -2.00 million(s)
Institutions sociales, subventions (140 pers. hors canton) _____ -3.00 million(s)
Service d'application des peines et mesures (SAPEM) _____ -2.60 million(s)

Total du budget 2015 AdG/LA _____ +25.36 million(s)

Amortissement supplémentaire du déficit 2013 _____ -25.00 million(s)

SOLDE BUDGET 2015 AdG/LA _____ +0.36 million(s)